



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2016-2017**

Parcours et accès à la mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunités

Aimie Hervé

Septembre 2017

*Sous la direction de
Emmanuelle Maunaye*

R e m e r c i e m e n t s

Je tiens à remercier ma tutrice pédagogique, Emmanuelle Maunaye, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Je remercie ma tutrice de stage Stéphanie Froger et Marie Richard pour m'avoir accompagnée tout au long de ma mission de stage.

Mes remerciements se tournent également vers Marie, Bouabid et toutes les personnes rencontrées sur mon lieu de stage et durant mes entretiens, qui m'ont accordé de leur temps pour répondre à mes questions et qui ont montré un réel intérêt pour mon enquête.

Je souhaite également remercier Virginie Muniglia, Pascale Petit-Sénéchal, Isabelle Danic, Patricia Loncle et l'ensemble des intervenants et camarades de ce Master 2 Jeunesse. Cette année a été riche grâce à vous.

J'adresse une pensée particulière à ma mère et ma petite sœur Zoé pour leur enthousiasme face à mon travail et qui ont toujours cru en moi.

Enfin, je tiens à remercier Solenne, Stéphanie, Pauline, Florine, Morgane et Anne-Maëlle pour leur soutien, amitié bretonne et grain de folie.

Sommaire

Introduction	5
I- Enquêter sur la mobilité internationale des jeunes Yvelinois dans le cadre de l'éducation non formelle	8
1.1. Autour de la mission de stage	9
1.1.1 Contexte de la mission du stage	9
1.1.2 Apports de la mission de stage	11
1.2. Enquêter auprès de professionnels de jeunesse	12
1.2.1. Le choix du qualitatif	12
1.2.2. Les difficultés rencontrées durant l'enquête.....	14
II- Accès à la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités	16
2.1. L'apport de la mobilité internationale dans le parcours des jeunes.....	17
2.2. Leviers et freins à la mobilité	18
2.2.1. Influence de la famille sur le projet des jeunes	19
2.2.2. Programmes favorisant la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunités.....	20
2.3. Des projets de mobilité qui peuvent être compromis par	22
2.3.1. Un non recours à l'information et aux offres de mobilité	22
2.3.2. Un processus de sélection.....	23
2.3.3. Un accompagnement au retour non systématique	24
III- Pratiques et représentations des professionnels de mobilité.....	25
3.1. Parcours de mobilité et pratiques professionnelles	25
3.1.1. Une information complexe.....	25
3.1.2. L'accompagnement au projet de mobilité	27
3.1.3. La valorisation des expériences de mobilité.....	29
3.2. Une vision non partagée de la mobilité internationale et de ses apports.....	30
3.2.1. La mobilité de rupture ou de socialisation	30
3.2.2. La mobilité d'insertion professionnelle.....	31
3.2.3. Des formes de mobilité privilégiées.....	32
3.3. Préconisations proposées.....	32
3.4.1. Améliorer la visibilité des offres de mobilité.....	33
3.4.2. Développer et soutenir les actions favorisant l'accès à la mobilité.....	34
3.4.3. Renforcer le réseau d'acteurs départementaux de la mobilité.....	34
Conclusion.....	35

Liste des sigles utilisés

BIJ : Bureau Information Jeunesse

CIDJ : Centre d'Informations et de Documentations Jeunesse

COREMOB : Comité Régional de la Mobilité

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

JSI : Jeunesse Solidarité Internationale

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OFAJ : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

OFQJ : Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

PIJ : Point Information Jeunesse

SVE : Service Volontaire Européen

VIA : Volontariat International en Administration

VIE : Volontariat International en Entreprise

VIES : Volontariat International d'Echange et de Solidarité

VSI : Volontariat de Solidarité Internationale

VVSI : Ville Vie Vacances, Solidarité Internationale

YIJ : Yvelines Informations Jeunesse

INTRODUCTION

Etape devenue incontournable dans les parcours éducatifs des jeunes, on entend par mobilité internationale toute expérience en direction des jeunes dans un cadre scolaire, éducatif, d'engagement ou de formation en Europe et/ou à l'international. Celle-ci fait partie intégrante des politiques de jeunesse aujourd'hui et « *l'enjeu de sa démocratisation demeure central* ». ¹ Présentant de nombreux avantages, ces expériences de mobilité constituent des leviers majeurs dans la construction des parcours des jeunes. En effet, ces projets de mobilité favorisent le développement personnel et l'acquisition de savoirs, de savoirs-être, d'aptitudes et de valeurs. Ces connaissances et compétences contribuent ainsi à l'intégration sociale, à l'insertion professionnelle et à l'employabilité de ces jeunes. La mobilité européenne « *faciliterait également l'émergence d'une citoyenneté européenne, la compréhension interculturelle, le « vivre ensemble » et la paix.* » ²

Les projets de mobilité dans le cadre de l'éducation non-formelle s'adressent à tous les jeunes dans une démarche d'échange et d'engagement. Ce type de mobilité, hors cadre scolaire, universitaire ou de formation, permet à un jeune de se construire, de développer sa confiance en lui, de s'ouvrir aux autres et à une culture différente de la sienne ou encore de renforcer des compétences. Dans une approche participative, l'objectif est d'établir un projet de mobilité avec et pour lui avec un accompagnement dans chacune des étapes de son parcours de mobilité. Cette forme de mobilité s'appuie sur des programmes dédiés, elle peut être individuelle (service volontaire européen, volontariat de solidarité internationale, etc.) ou collective (chantiers internationaux de bénévoles, échanges de jeunes, etc.). Celle-ci est portée par des collectivités ou des associations à travers des maisons de jeunes, centres sociaux, missions locales, comités de jumelage, des structures d'informations jeunesse, etc. Dans une autre perspective, la mobilité dans le cadre de l'éducation formelle représente la

¹ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 10.

² *Ibid*, p 9.

majeure partie des projets de mobilité mise en place pour les jeunes. Ceux-ci sont portés par plusieurs acteurs institutionnels tels que les ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de l'Agriculture, les centres de formations, etc. Organisés dans le cadre d'une scolarité ou d'une formation, ces projets de mobilité ont pour objectif l'apport de connaissances (linguistiques, culturelles...) ou de compétences utiles aux parcours des jeunes. Ils sont souvent les premières opportunités pour les jeunes de découvrir un autre pays et de développer leur envie d'ailleurs. Non abordées ici, d'autres formes de mobilité sont pratiquées par les jeunes. La mobilité informelle, c'est-à-dire non portée par des institutions ou des programmes spécifiques, est de plus en plus prisée par ces derniers. En échange de services ou de moments partagés, le logement et le couvert leurs sont offerts. Si désormais les politiques de jeunesse souhaitent décloisonner ces formes de mobilité, c'est parce qu'elles sont complémentaires dans le parcours de vie d'un jeune et constituent la mobilité apprenante.

La mobilité présente toutefois quelques limites et reste inégalement accessible « *du fait de la stratification sociale.* »³ En effet, pour certains jeunes, et plus particulièrement pour les jeunes ayant le moins d'opportunités « *s'engager dans un projet de mobilité peut s'apparenter à un véritable parcours d'obstacle.* »⁴ Soutenues et financées à différentes échelles, des programmes et dispositifs de l'Union Européenne aux bourses individuelles des collectivités en passant par les chantiers internationaux des associations, les nombreuses offres de mobilité peuvent être sources de confusion et manquer de visibilité auprès des jeunes et des professionnels. Ces programmes pourraient être davantage mobilisés par les jeunes, les professionnels de jeunesse et mieux reconnus par la sphère professionnelle.

Bien que ma commande de stage fût de m'interroger sur la participation des jeunes aux programmes et dispositifs de mobilité dans le cadre de l'éducation non formelle et les pratiques professionnelles, la question de la mobilité des jeunes avec le moins d'opportunités est vite arrivée au centre de mon enquête. En effet, les professionnels interrogés n'ont cessé d'opposer deux jeunesses : les jeunes étudiants, engagés ou en formation et ceux des quartiers prioritaires ou de milieu rural. Si les premiers semblent se mobiliser facilement, les seconds n'ont que difficilement accès à l'information, aux offres et donc aux projets de mobilité. Non seulement certains professionnels les informent ou accompagnent très peu sur

³ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 9.

⁴ *Ibid*, p 11.

ces projets mais ils estiment que la mobilité internationale n'est pas une priorité pour les jeunes rencontrant des difficultés dans leurs parcours.

Ces derniers points m'ont principalement interpellé durant mon travail d'enquête et feront l'objet de cet écrit réflexif. Parce que malgré la volonté politique de permettre l'accès de la mobilité internationale à tous les profils de jeunes, des inégalités persistent. Celles-ci résultent à la fois des difficultés liées aux parcours, caractéristiques des jeunes ayant le moins d'opportunités mais également des représentations et pratiques des professionnels de jeunesse.

I- ENQUETER SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES YVELINOIS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

En faisant en sorte de démocratiser l'accès à la mobilité européenne et internationale, les politiques de jeunesse souhaitent que les projets de mobilité fassent parties intégrantes du parcours d'un jeune, qu'ils participent à son développement personnel, à sa citoyenneté, à son insertion sociale et, à terme, professionnelle. Pour répondre à ces enjeux, le plan Priorité Jeunesse adopté par le Conseil interministériel de la jeunesse du 21 février 2013 comporte, parmi ces treize chantiers prioritaires, le chantier 10 visant à « *accroître et à diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes* ». ⁵ Le plan priorité jeunesse décrit le constat suivant : si l'offre française de mobilité est très importante, celle-ci reste peu lisible et davantage accessible aux jeunes les plus favorisés. Quatre axes opérationnels sont proposés dans le but de : favoriser la mixité des publics et l'accès à la mobilité européenne et internationale ; coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes ; mieux sensibiliser et communiquer en direction des jeunes et de ceux qui les accompagnent ; lutter contre les inégalités liées à la discontinuité territoriale pour les jeunes. La circulaire interministérielle n°2015/54 du 23 février 2015 instaure l'installation des comités régionaux de la mobilité (COREMOB) sous la tutelle de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et du conseil régional. « *Instance stratégique et politique de pilotage régional des actions de mobilité sur le territoire* », ⁶ le COREMOB est ouvert à tous les acteurs de la mobilité que ce soit de l'éducation formelle, non-formelle ou du monde de l'entreprise de manière à réaliser un diagnostic partagé et de construire un plan de développement de la mobilité en région. Les actions prioritaires définies sont mises en place par les plateformes régionales de la mobilité.

L'agence Phare, cabinet de conseil et d'études basé à Paris, a été chargée de réaliser un diagnostic régional de la mobilité afin d'accompagner l'ensemble de ces acteurs à remplir ces objectifs. Si ce diagnostic a révélé une implication de certains acteurs, une stabilisation et une nette augmentation des financements de projets de mobilité, il a également permis de repérer quelques freins. Les entretiens réalisés démontrent que selon les discours des professionnels, la mobilité est plus ou moins une priorité et valorisée. Il n'existe aucune base de données commune aux membres du COREMOB permettant de dénombrer les projets de

⁵ Plan «Priorité Jeunesse ».

⁶ Circulaire n°2015/54 du 23 février 2015 relative à l'installation des COREMOB.

mobilité des jeunes et en suivre leurs évolutions. Enfin, il existe d'importantes disparités entre les territoires d'Ile-de-France.

1.1. Autour de la mission de stage

1.1.1 Contexte de la mission du stage

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) des Yvelines est un service déconcentré de l'Etat situé à Versailles. Celle-ci met en œuvre sur le département les politiques de cohésion sociale, relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative et à l'éducation populaire. Le pôle Accompagnement Social et Educatif où j'ai réalisé mes six mois de stage se divise en trois missions : Intégration des personnes vulnérables, Droit et protection des personnes et Développement des projets éducatifs et citoyens. Cette dernière mission, aussi appelée service jeunesse, est chargée entre autres du service civique, des accueils collectifs de mineurs, du soutien à la parentalité, du réseau information jeunesse et de la mise en œuvre du plan Priorité Jeunesse sur le département.

Si le pilotage des actions de mobilité se réalise au niveau régional avec la DRJSCS, l'animation du réseau est départementale et effectuée par la DDCS. La DDCS permet la liaison entre les acteurs de jeunesse et veille à la prise en compte des dispositifs de mobilité dans les contrats de ville, de développer ses points d'appui auprès de ses partenaires (réseau d'information jeunesse, maison de l'Europe, missions locales, collectivités locales, etc.) afin d'accroître le nombre de projets de mobilité chez les jeunes.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ma mission de stage ayant pour premier objectif de se réinvestir de la thématique au sein de la DDCS des Yvelines. Il m'a été demandé de construire un diagnostic permettant de repérer les disparités sur le département, de connaître les formes de mobilité privilégiées par les Yvelinois de 15 à 30 ans et plus généralement les leviers et freins à la mobilité internationale. Il s'agissait également de repérer les « bonnes pratiques » d'information, d'accompagnement et de promouvoir la mobilité auprès d'acteurs démobilisés ou ne croyant pas aux avantages de ces projets pour les jeunes. A l'issue de ce travail de diagnostic, il m'a été demandé de proposer un plan d'action permettant de

renforcer le réseau et de remobiliser les professionnels de jeunesse sur les actions de mobilité.

Ma mission de stage s'est déroulée de janvier à juillet 2017. Mes 22 semaines de stage se sont déroulées ainsi :

Missions	Actions réalisées	Objectifs	Calendrier
Etat des lieux de la participation des jeunes aux programmes de mobilité européenne et internationale	Collecte des données quantitatives sur le département et lecture des contrats de villes	Portrait du département et de la population et compréhension des enjeux sur le territoire	Janvier
	Répertorier programmes, dispositifs, appels à projet et bourses de mobilité proposés aux jeunes sur le territoire.	Définir les différents types de mobilité et les partenariats existants	Janvier - Février
	Regroupement de bases de données (2014 à 2016) sur les projets de mobilité des jeunes yvelinois	Connaître les programmes et dispositifs les plus utilisés par les jeunes. Créer une base de données (approximative) des jeunes « sortants »	Janvier à Juin
	Participation aux réunions, journées d'informations et formations sur la mobilité.	Repérer les partenariats et les interactions entre acteurs de la mobilité	Tout le long du stage
	Entretiens semi-directifs avec les acteurs de jeunesse du département informant, accompagnant ou finançant les jeunes dans la construction d'un projet de mobilité (point information jeunesse, missions locales, associations d'éducation populaire et de solidarité internationale, service jeunesse des collectivités, etc.).	Mesurer le décalage entre la commande institutionnelle et la réalité du terrain. (Comment promouvoir la mobilité européenne et internationale aux jeunes yvelinois lorsque la mobilité à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou département est complexe ?) Repérer ce qui peut favoriser ou au contraire freiner les projets de mobilité.	Mars à Mai
	Analyse et première rédaction de l'état des lieux		
Construction d'un plan d'actions avec les acteurs de jeunes	Valoriser les actions existantes sur le territoire pour les propager Modéliser des actions développées dans d'autres départements	Identifier les personnes ressources Favoriser la coordination entre acteurs de jeunesse.	Juin – Juillet

Tableau 1 : Feuille de route de la mission de stage

1.1.2 Apports de la mission de stage

Cette mission de stage a avant tout été une opportunité de découvrir un nouveau champ des politiques de jeunesse. Seules les mobilités dans le cadre de l'éducation formelle et informelle m'étaient connues. Ceci explique notamment le retard que j'ai pu prendre avant de commencer les entretiens, je souhaitais maîtriser l'ensemble des conditions de l'accès aux programmes pour les jeunes. N'ayant pas une vision très claire des enjeux, les lectures en amont m'ont permis de comprendre l'apport de la mobilité internationale dans leurs parcours mais également pour les structures et services jeunesse. La thématique de mobilité mobilisant de nombreux acteurs institutionnels, locaux ou encore associatifs, l'étudier m'a aidé à les identifier mais également à comprendre leurs interactions, les tensions et la coordination pour mener cette politique de jeunesse. Mon diagnostic m'a permis de consolider ma méthodologie d'enquête et de réfléchir à de nouveaux outils. J'aurais par exemple aimé avoir plus de temps pour expérimenter la cartographie de réseaux. N'ayant pas eu accès à l'ensemble des rapports d'activités des structures de jeunesse ou eu l'occasion de rencontrer les professionnels souhaités, analyser le nombre et la fréquence de leurs interactions n'a pas été possible.

Si ma mission de stage s'inscrivait dans le cadre des missions de la DDCS, ma posture d'enquêtrice a limité mon intégration au sein du service jeunesse. Mes déplacements fréquents sur le département, mes lectures et temps de retranscriptions d'entretiens ont rendu mon travail solitaire. De plus, là où notre stage professionnel était censé nous apporter des compétences professionnelles spécifiques pour devenir par exemple responsable de services jeunesse ou associatif, ma mission de stage m'a principalement appris à être chargée d'études. Ce métier me conviendrait parfaitement mais j'aurais souhaité avoir quelques missions opérationnelles à côté de mon enquête. Néanmoins, les temps de tutorat avec ma tutrice et les discussions avec les conseillers éducation populaire et jeunesse du service m'ont permis d'affiner mes connaissances sur la jeunesse, des acteurs de la fonction publique, etc. De plus, j'ai développé durant ce stage des compétences indispensables dans la sphère professionnelle telles que l'autonomie, l'organisation, la mobilité, etc.

1.2. Enquêter auprès de professionnels de jeunesse

Pour ce diagnostic, je me suis intéressée plus particulièrement à la mobilité s'inscrivant dans les politiques de jeunesse, la solidarité internationale et d'insertion professionnelle. Portés par les programmes et dispositifs Erasmus +, de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, de l'Office Franco-québécois pour la Jeunesse, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et des chantiers de bénévoles internationaux, la mobilité dite non formelle implique de nombreux acteurs publics et privés, européens, nationaux et locaux. Ensemble, ils contribuent à l'application des politiques publiques de jeunesse et à la construction des projets de mobilité pour les jeunes. « *Ces acteurs sont liés par des relations d'interdépendance et s'inscrivent dans un système complexe d'interactions* ». ⁷

1.2.1. Le choix du qualitatif

La mobilité étant encore une thématique en chantier sur le département et plus largement en Ile-de-France, j'ai rencontré des difficultés à récolter des données sur la mobilité sortante des jeunes Yvelinois. Celles obtenues n'étaient en aucun cas représentatives car les structures d'envoi ne se limitent pas à faire partir à l'étranger des jeunes de leur département. Les envois s'effectuant principalement en région, le département d'origine des jeunes n'est pas toujours précisé dans leurs bases de données. Certains observatoires des mobilités sortantes publient uniquement des chiffres régionaux et d'autres n'ont tout simplement pas répondu à mes demandes. Collecter les chiffres de mobilité sortante des jeunes Yvelinois a été complexe car il s'agit d'un millefeuille où s'additionnent des dispositifs, des programmes et des statuts différents selon les acteurs de la mobilité.

Employer des outils qualitatifs m'a semblé plus pertinent pour cette enquête. Une des premières étapes a été d'analyser les différents documents de présentations, rapports, sites internet des programmes et dispositifs de la mobilité. La mobilité internationale étant un sujet complexe et inconnu pour moi, il m'a paru nécessaire de passer plusieurs semaines à étudier l'ensemble de ces documents. Il s'agissait à la fois d'appréhender chacun des

⁷ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 15.

programmes, les possibilités de financement, ses apports pour les jeunes mais également d'être en capacité d'apporter des réponses aux interrogations des professionnels de jeunesse sur ceux-ci. Cette veille documentaire a été réalisée tout au long de l'enquête pour suivre les différentes évolutions des programmes. Afin de mieux comprendre les enjeux de la mobilité internationale des jeunes et les problématiques associées, des lectures d'articles en sciences sociales ont été effectuées. Ces dernières étaient principalement axées sur les inégalités d'accès de certains jeunes aux offres de mobilité et sur les pratiques professionnelles des acteurs de jeunesse intervenant dans une des étapes des parcours de mobilité.

Pour pointer les problématiques spécifiques du département et de la région Ile-de-France, cette enquête s'est également basée sur les comptes-rendus du COREMOB, de la plateforme de la mobilité et du diagnostic régional de la mobilité des jeunes par l'Agence Phare. Inscrit dans le cadre d'une des missions du COREMOB, ce diagnostic partagé a contribué à approfondir la structuration et l'évaluation des réseaux d'acteurs de la mobilité et de cerner les problématiques spécifiques à chaque département. Si le département des Yvelines est peu visible dans ce diagnostic, les données récoltées dans d'autres départements ont été des éléments de comparaison intéressants pour mon analyse. Les rapports d'activités et appels à projets des structures interrogées ont également été étudiés ainsi que les huit contrats de ville du département.

Plusieurs grilles d'entretiens (Annexe 1) ont été construites selon l'acteur interrogé. Des entretiens semi-directifs ont été menés avec :

- deux professionnels d'Yvelines Information Jeunesse (YIJ),
- un professionnel de la Maison de l'Europe des Yvelines,
- le référent mobilité à la DRJSCS,
- quatre responsables de points et bureaux information jeunesse (PIJ/BIJ),
- trois responsables de service jeunesse,
- trois référents mobilité internationale de missions locales,
- plusieurs employés et bénévoles d'une association socioculturelle située en quartier prioritaire,
- deux responsables d'associations de chantiers de bénévoles internationaux.

Ces professionnels ont été choisis selon leur rôle dans le parcours de mobilité des jeunes Yvelinois et l'emplacement de leur structure sur le département. Ces entretiens ont eu pour but de répertorier les actions et acteurs de la mobilité sur le territoire, connaître la demande, l'offre de mobilité et le profil des jeunes intéressés sur le département, relever la vision de la mobilité des professionnels et de les interroger sur leurs besoins pour conduire leurs missions avec les jeunes. Malgré de nombreuses relances, j'ai eu des difficultés à rencontrer l'ensemble des professionnels souhaités. Ces derniers n'étant que très peu sollicités par les jeunes sur la thématique de la mobilité, ils ne se sentaient pas toujours légitimes d'en discuter. Certains ne perçoivent la mobilité comme un sujet non prioritaire, d'autres n'avaient tout simplement pas de temps à m'accorder.

Suite aux difficultés de mobiliser certains professionnels pour des entretiens, des questionnaires ont été envoyés à tous le réseau information jeunesse et à une quarantaine de services jeunesse du département. Le questionnaire (Annexes 2 et 3) a été construit selon les mêmes items que les entretiens en gardant toutefois quelques questions ouvertes pour permettre aux professionnels d'exposer leur point de vue. Celui-ci a permis de questionner les professionnels sur les actions de mobilité mis en place sur leur territoire, leur connaissance des programmes et dispositifs, le profil des jeunes partants à l'étranger et sur leurs attentes futures en ce qui concerne la mobilité.

Si les réponses récoltées ont été peu nombreuses et donc statistiquement non représentatives, elles rejoignent les pistes d'analyse obtenues durant les entretiens avec les professionnels de jeunesse et permettent donc de les confirmer. Ces dernières ont également été complétées par les résultats d'un questionnaire diffusé plus tôt par la DRJSCS d'Ile-de-France à vingt communes du département.

1.2.2. Les difficultés rencontrées durant l'enquête

L'une des premières difficultés rencontrées durant mon enquête a été de connaître exactement les résultats attendus par ma structure de stage. Celle-ci définissait leur commande comme étant un état des lieux or il s'agissait en réalité d'un diagnostic de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation non formelle. En effet, on me demandait à la fois un état des lieux, une analyse des pratiques professionnelles et un plan d'action départemental. Il a fallu également nous concerter sur la définition de mobilité dans le cadre

non formelle. Ne pouvant étudier l'accès à l'ensemble de formes de mobilité, nous avons réduit celles-ci aux programmes et dispositifs concernant la DRJSCS : Erasmus + Jeunesse, l'OFAJ, les associations chantiers de bénévoles internationaux, les dispositifs Ville Vie Vacances Solidarité Internationale (VVVSI) et Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

La difficulté de s'accorder sur la notion de mobilité internationale est également apparue au cours des entretiens. Selon les acteurs, le vocabulaire utilisé n'est pas le même. Certains ne distinguent pas la mobilité dans le cadre non formel des autres formes de mobilité, d'autres utilisent les anciennes appellations des programmes. Malgré la volonté politique de clarifier les offres existantes, on peut remarquer une confusion chez certains acteurs pensant la mobilité comme un déplacement géographique du jeune. Si des formations sont proposées sur la région Ile-de-France, la plupart de celles-ci sont organisés par le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) de Paris et donc uniquement ouverts aux conseillers de leur réseau. Les quelques sessions d'informations proposées par la DRJSCS durant mes six mois de stage ont toutes été annulées faute de personnes inscrites à celles-ci. La mobilité étant pour la plupart des interrogés (services jeunesse, bureau information jeunesse, mission locale, etc.) une de leurs multiples thématiques d'accompagnement de parcours des jeunes, celle-ci est souvent apparue comme non prioritaire.

A plusieurs reprises durant les entretiens, j'ai perçu une certaine réticence de professionnels de jeunesse à échanger avec moi, notamment sur leurs attentes vis-à-vis de la DDCS. Quelques professionnels ont refusé d'être enregistrés. L'anonymat des entretiens a pourtant été rappelé à chaque reprise. Les questionnaires ont été conçus dans ce sens et permettre de libérer la parole si besoin. Selon les professionnels interrogés, j'appuyais plus ou moins sur mon statut d'étudiant ou sur celui de stagiaire à la DDCS.

II- ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITES

Malgré la volonté des politiques de jeunesse de diversifier le public partant à l'étranger, les éléments récoltés lors des entretiens démontrent que l'accès à la mobilité reste réservé à certaines catégories de jeunes disposant plus ou moins d'un « capital mobilité » ou d'autonomie. Les professionnels interrogés dessinent principalement deux profils de jeunes s'engageant plus facilement dans un parcours de mobilité : les étudiants et les jeunes ayant une expérience d'engagement, souvent issus de familles catégories socioprofessionnelles supérieures. Généralement, ce sont des jeunes « *qui se cherchent, veulent apprendre une langue ou en recherche de stage* ». ⁸

Si ces profils semblent similaires, c'est parce que ces jeunes seraient plus susceptibles d'avoir des compétences sociales et culturelles qui favoriseraient la mobilité. Ils en ont pour la plupart déjà une expérience de par les voyages en famille, scolaires ou par des séjours d'études dans une université étrangère, etc. Cela signifie donc que « *ces jeunes ont déjà un capital de mobilité et se mobilisent plus* ». ⁹ En effet, fréquentant plus régulièrement les lieux d'information et possédant un ou plusieurs réseaux (amical, associatif, universitaire, etc.), ces derniers ont connaissances des opportunités d'un projet de mobilité et des étapes nécessaires pour y accéder. Lorsqu'on interroge les professionnels du réseau information jeunesse, ces derniers affirment qu'un jeune se renseignant auprès d'eux sur les programmes et dispositifs de mobilité est « *la plupart du temps un jeune qui a déjà commencé à chercher de son côté ou qui a entendu une personne en parler* » ¹⁰ En plus d'être conscient de l'intérêt de la mobilité dans son parcours, celui-ci est en capacité de s'organiser, chercher l'information et l'accompagnement nécessaire pour toutes ces étapes.

A l'inverse, les jeunes ayant le moins d'opportunités seraient plus « *démunis face aux nombreux obstacles qu'ils devront franchir pour pouvoir partir* » ¹¹ Les problèmes économiques, sociaux, scolaires, personnels rencontrés durant leur parcours de vie, peuvent être des freins au départ.

⁸ Entretien.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Cohen, D. (2008). Service volontaire européen : le public, les apports du programme, *Agora débats/jeunesses*, n°47, p 45.

2.1. L'apport de la mobilité internationale dans le parcours des jeunes

Apparue pour la première fois dans le Programme Jeunesse (2000-2006) et le Programme Européen Jeunesse en Action (2007-2013), la notion de jeunes ayant le moins d'opportunités (JAMO) « désigne les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé »¹² généralement âgés de 15 à 28 ans. Selon les contextes des pays, la notion de JAMO ne désignera pas la même jeunesse. En France, un jeune sera généralement catégorisé comme tel s'il est en situation de handicap, d'échec scolaire ou sans activité, s'il habite dans un quartier prioritaire ou en milieu rural. Ces programmes et l'actuel plan Priorité Jeunesse proposent différents axes stratégiques visant à favoriser l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'employabilité des jeunes européens. La mobilité européenne et internationale est un des moyens proposés pour « favoriser le développement personnel, l'intégration sociale et la citoyenneté européenne »¹³.

Cette notion est fortement critiquée car catégorise l'ensemble des jeunes rencontrant des obstacles dans leur parcours de vie. Toutefois, celle-ci étant utilisée par les politiques de jeunesse, j'ai choisi de faire de même en considérant ici comme JAMO ceux rencontrant des difficultés à être mobiles.

Après avoir rencontré des obstacles à différents niveaux (familiaux, économiques, scolaires, professionnels, géographiques, etc.), la mobilité internationale est souvent perçue comme une expérience signifiante et riche dans le parcours de vie des jeunes ayant le moins d'opportunités. Celle-ci apparaît comme un moyen de « s'échapper » de leurs difficultés quotidiennes et un tremplin pour leur intégration sociale. Selon une étude de Francine Labadie, la cause du départ de ces jeunes est rarement liée à leurs motivations professionnelles. Ces derniers souhaitant rompre avec leurs difficultés en France, l'envie de voyager est souvent le premier motif de leurs projets de mobilité. Ils sont en effet désireux

¹² Carel, S., Déloye, F. (2011). La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » : retour d'expérience. *Bref du Céreq*, n°293, p 1.

¹³ INJEP. (2016). Le programme européen « Jeunesse en action » au défi de l'équité. Le cadre des jeunes avec moins d'opportunités. *Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse*, n°32, p 1.

d'apprendre une langue, de découvrir une autre culture et de rencontrer des nouvelles personnes.

La diversité des programmes et dispositifs de mobilité offre la possibilité aux jeunes « *de choisir leur parcours et de s'investir dans une voie en fonction de leurs goûts, de leurs compétences et de leurs envies* ». ¹⁴ Après des choix imposés par les institutions, et notamment par le système scolaire, ces projets leurs permettent d'être acteur de leur propre vie. A leur retour, ces jeunes mentionnent qu'au-delà des rencontres humaines et de la rupture avec leur quotidien, les apports de la mobilité sont multiples : compétences spécifiques (organisations, linguistiques, etc.), savoir-être (estime de soi, ouverture aux autres, etc.).

Si la mobilité de ces jeunes est encore limitée sur le département, les conseillers de missions locales rencontrés sont unanimes quant aux avantages de ces projets dans leur parcours de vie. Non seulement ceux-ci peuvent être valorisés dans leurs candidatures et faciliter leur insertion professionnelle mais ils favorisent également leur développement personnel. Certains m'ont d'ailleurs avoué des changements « *radicaux dans leurs comportements* ». ¹⁵ Ces jeunes qui peinaient « *à se lever le matin et à venir aux rendez-vous* », ¹⁶ reviennent motivés avec une prise de conscience en leur capacité de réussite.

2.2. Leviers et freins à la mobilité

Les jeunes ayant le moins d'opportunités n'ont pas toujours une culture de la mobilité ou un capital migratoire. Au-delà de la mobilité européenne et internationale, certains d'entre eux rencontrent « *déjà d'importantes difficultés à sortir de leur quartier ou de leur campagne* ». ¹⁷

¹⁴ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 22.

¹⁵ Entretien

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Entretien.

Selon Vincent Kaufman, il existe quatre formes de mobilité spatiale :¹⁸

	Temporalité courte	Temporalité longue
Interne à un bassin de vie	Mobilité quotidienne	Mobilité résidentielle
Externe à un bassin de vie	Voyage	Migration

Tableau 2: Les quatre formes principales de mobilité spatiale

Chacune d'entre elles renvoie à un objet et à une situation différente de la personne. En développant la notion de « motilité », Vincent Kaufman a souhaité appréhender la mobilité comme une compétence à acquérir par le jeune. La motilité fait référence à la capacité d'un individu à se mobiliser, à se projeter dans un parcours de mobilité, qu'il soit géographique ou social. Selon lui, plusieurs facteurs permettent d'enclencher ce processus de déplacement :

- L'accessibilité : renvoie à la notion de service, aux conditions financières et organisationnelles des programmes permettant l'accès aux offres de mobilité internationale
- Les compétences : les capacités organisationnelles et savoir-être (recherche d'informations, réactivité, etc.) des jeunes
- L'appropriation : « *l'appropriation est le sens donné par les acteurs aux accès et aux compétences. Elle relève donc des stratégies, perceptions et habitudes, construites notamment par l'intériorisation de normes et de valeurs.* »¹⁹

2.2.1. Influence de la famille sur le projet des jeunes

Certains programmes et dispositifs, pourtant conçus pour faciliter leur accès à ceux avec le moins d'opportunités, sont encore trop peu utilisés par ces jeunes. N'ayant pas connaissance des avantages proposés (transports et logements offerts, argent de poche, tutorat, etc.), certains jeunes « *ne voient que les problèmes et s'imaginent que ce n'est pas*

¹⁸ Kaufmann, V. (2004). La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?, repéré à : www.philippepierre.com/_media/kauffman_mobilite_comme_capital.pdf

¹⁹ *Ibid.*

pour eux ».²⁰ D'autres ont tout simplement « *peur de bouger et de quitter [leur] quotidien* ». ²¹

A cette difficulté de se projeter dans un autre pays que le leur s'ajoutent parfois les freins établis par leur propre famille. Si certains parents sont favorables et encouragent ces projets de mobilité, d'autres peuvent s'y opposer par crainte de mauvaises rencontres, d'un accident de transport, du manque d'autonomie de leur enfant, etc. Tous les parents ne sont pas conscients des atouts de la mobilité dans un cadre informel dans la construction du parcours de vie de leur enfant. Cette méconnaissance s'explique en partie par le fait qu'ils n'aient pas eux-mêmes d'expérience du voyage à l'étranger. Accordant de l'importance aux discours parentaux, ces jeunes peuvent éprouver des difficultés à aller contre l'avis familial. « *Si la cellule familiale – par ses représentations, ses craintes et ses injonctions – peut questionner voire faire douter certains jeunes, elle peut constituer pour d'autres un obstacle infranchissable entraînant un abandon de l'idée de partir en mobilité internationale.* »²² Deux professionnels interrogés, d'un service jeunesse et du réseau information jeunesse, ont mis en avant l'importance de promouvoir la mobilité dès le plus jeune âge. Cela permettrait aux jeunes et à leurs proches de considérer la mobilité internationale comme des projets apportant de nombreux avantages à leur parcours de vie, accessibles et non pas réservés à une certaine tranche de la population.

2.2.2. Programmes favorisant la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunités

Bien que des programmes aient été conçus spécifiquement pour les jeunes ayant le moins d'opportunités, ces derniers ne sont pas toujours adaptés à ce public. C'est par exemple le cas du service volontaire européen (SVE) présenté par Erasmus + comme s'adressant en priorité aux jeunes avec le moins d'opportunités, avec notamment la création du SVE court terme, mais qui reste majoritairement utilisé par les étudiants. D'après une étude de Delphine Cohen, les jeunes ayant moins d'opportunités accédant aux SVE « *ne sont pas ceux qui rencontrent le plus de difficultés* »²³, il s'agirait en réalité d'anciens étudiants

²⁰ Entretien.

²¹ *Ibid.*

²² Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 31.

²³ Entretien.

en attente d'une future orientation ou d'insertion professionnelle. Il a été constaté un écart important entre le public visé et le public réel.

Plusieurs structures sont porteuses de projets mobilité en direction des jeunes ayant le moins d'opportunités sur le département des Yvelines. En partenariat avec les missions locales des Yvelines et de d'autres départements, l'association Maison de l'Europe accompagne des jeunes à réaliser un stage professionnel dans un pays anglophone. Toutes les étapes de ce programme d'Erasmus + Formation Professionnelle sont portées par l'association. L'association propose à ces jeunes des sessions d'information sur le pays d'accueil et si besoin quelques jours de remise à niveau en anglais. Des stages d'enseignements linguistiques peuvent également être organisés sur place. Un certificat Youthpass est remis aux jeunes à leur retour de stage pour formaliser les compétences acquises durant cette période.

La participation des jeunes à des chantiers internationaux est de plus en plus encouragée par les services jeunesse et associations du département. Ces projets permettent aux jeunes de participer à chacune des étapes de leur construction et de partir dans un groupe déjà constitué. Habituellement, les associations de chantiers de bénévoles internationaux favorisent la mobilité individuelle afin d'être certaines que les bénévoles du chantier « *vivent pleinement l'expérience de l'interculturalité et ne restent pas entre-soi* ». ²⁴ Si l'interculturalité est également promue par les associations et services jeunesse, ces derniers affirment qu'un jeune ayant le moins d'opportunités et ne maîtrisant pas correctement l'anglais vivra mieux l'expérience avec un cadre rassurant. En effet, celui-ci est entouré de jeunes et d'un animateur de la ville et détient la possibilité de s'exprimer en français et dans une langue étrangère s'il le souhaite, etc. Si certains services proposent des chantiers à l'international, d'autres favorisent les chantiers locaux, plus « *plus adaptés pour les jeunes avec le moins d'opportunités* » ²⁵ de la ville. Des projets dans les quartiers prioritaires ou en milieu rural sont également mis en place pour permettre à ceux les plus éloignés de la mobilité vivre une expérience interculturelle. La participation des jeunes à des chantiers de

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

bénévoles internationaux sur le département, puis dans une autre région française ou d'Europe permettrait de créer une progressivité dans leurs parcours de mobilité.

2.3. Des projets de mobilité qui peuvent être compromis par...

Un projet de mobilité se concrétise autour de plusieurs étapes : l'information, la construction du projet de mobilité, l'accompagnement au départ et la valorisation de celui-ci au retour. Si celles-ci peuvent paraître anodines pour certains jeunes, elles peuvent s'apparenter à un véritable parcours d'obstacles pour ceux ayant moins d'opportunités.

2.3.1. Un non recours à l'information et aux offres de mobilité

Il existe des inégalités d'accès à l'information. Si certains jeunes ont la capacité de se renseigner en autonomie, auprès de leurs réseaux ou des professionnels d'information jeunesse, ce n'est pas toujours le cas pour les jeunes ayant le moins d'opportunités. Que ce soit par non-connaissance ou non proposition, les programmes et leurs apports ne leur sont pas suffisamment présentés.

Le non accès des jeunes aux offres de mobilité peut également être expliqué par la théorie du non-recours de Philippe Warin. Celui-ci la définit comme « *toute personne ne bénéficiant pas d'une offre publique de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre* ». ²⁶ L'auteur a déterminé trois types de non-recours : « *le non-recours par non-connaissance (l'offre est pas connu), le non-recours par non-réception (l'offre est connue, demandée mais non reçue), le non-recours par non-proposition (l'offre n'est pas proposée et donc ne peut être demandée)* ». ²⁷ Chacune de ces formes de non-recours peut expliquer le non accès de certains jeunes aux offres de mobilité.

Dans la première, les jeunes ne sont pas informés des programmes et dispositifs existant et ne peuvent donc pas y accéder. Bien qu'apparemment « *ils ne font plus l'effort de chercher*

²⁶ Warin, P. (2012). Le non-recours aux droits », *SociologieS*.

²⁷ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 38.

l'information par eux-mêmes », ²⁸ le défi des structures de jeunesse et des porteurs de programmes est d'améliorer leurs techniques de communication auprès des jeunes pour capter ceux les plus éloignés de l'information. Le non-recours par non-réception fait écho aux jeunes candidatant aux programmes, dispositifs et recevant une réponse négative. La sélection pour accéder à ces projets les pénalise et accroît les inégalités d'accès aux offres.

Enfin, le non-recours par non-proposition, amène à s'interroger sur les pratiques professionnelles des acteurs de jeunesse. En effet, ces derniers peuvent sélectionner inconsciemment ou non certains jeunes et leurs accès aux projets de mobilité. Plusieurs de ceux interrogés ont affirmé que pour proposer des programmes de mobilité, « *il faut que la demande vienne des jeunes* ». ²⁹ Or un jeune, non informé sur les possibilités s'offrant à lui, ne peut pas demander ces renseignements. Sur le département, les professionnels ont donc tendance à informer les jeunes qui ont déjà la capacité à chercher l'information, à s'auto-enseigner sur les programmes de mobilité, côtoyant des personnes ayant déjà une expérience à l'étranger ou des jeunes connaissant les opportunités qui s'offrent à eux. Cette « sélection » des jeunes, pouvant recevoir ou non l'information sur les programmes et dispositifs de mobilité, accroît les inégalités entre jeunes.

2.3.2. Un processus de sélection

Pour candidater aux offres de mobilité, les structures d'accueil demandent aux jeunes de rédiger une lettre de motivation et un curriculum vitae en anglais, exercice complexe sans des bases solides dans cette langue. Même si les structures d'accueil de volontaires ne peuvent exiger d'eux des qualifications ou compétences linguistiques, d'autres critères peuvent être demandés (expérience associative, compétences dans un domaine particulier, etc.). De plus, le temps d'attente entre le dépôt et la réponse à la candidature peut freiner les jeunes. Un projet de mobilité demandant une longue période de préparation et un

²⁸ Entretien.

²⁹ *Ibid.*

investissement important, cela peut facilement les décourager sans un accompagnement régulier de la part des professionnels.

2.3.3. Un accompagnement au retour non systématique

Si le parcours de mobilité pour les jeunes ayant le moins d'opportunités est parfois comparable un parcours d'obstacles, le retour en France peut également être pour eux une étape difficile à vivre. Ils ont pour certains l'impression de « *retourner à la case départ* ». ³⁰ En réalisant leur projet de mobilité, les jeunes ont mis à distance les difficultés quotidiennes qu'ils pouvaient rencontrer en France. Au retour, celles-ci peuvent refaire surface ou voire augmentées après une mobilité internationale de plusieurs mois. Certains jeunes éprouvent des difficultés à se remobiliser à leur retour dans un nouveau projet (formation, scolarité, etc.), d'autres, choisissent de repartir à l'étranger pour prolonger cette rupture. ³¹ Clothilde Talleu nous rappelle que la mobilité internationale « *n'est pas une fin en soi* » ³² mais un outil à utiliser dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle d'un jeune. La coordination des acteurs et un soutien financier est primordial pour permettre à ces jeunes un bon retour.

³⁰ Entretien.

³¹ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 90.

³² *Ibid.*

III- PRATIQUES ET REPRESENTATIONS DES PROFESSIONNELS DE MOBILITE

Parfois indispensable dans le parcours de vie ou professionnelle, la capacité à être mobile représente un véritable enjeu pour ces jeunes. Si les professionnels de jeunes en sont conscients et souhaitent se concentrer sur les jeunes n'ayant pas l'opportunité ou l'idée de partir, ils rencontrent « *des difficultés à mobiliser les jeunes quartiers prioritaires ou éloignés sur le territoire* ». ³³

3.1. Parcours de mobilité et pratiques professionnelles

3.1.1. Une information complexe

L'offre de mobilité internationale est variée mais manque de visibilité aussi bien pour les jeunes que pour les professionnels. « *L'empilement et l'hétérogénéité des dispositifs d'aide à la mobilité internationale nuisent à leur lisibilité, à leur accessibilité et génèrent de la confusion* ». ³⁴ Plusieurs professionnels du réseau information jeunesse interrogés ont d'ailleurs admis ne pas être capables de renseigner des jeunes sur certains programmes et devaient donc les diriger vers d'autres structures. Plusieurs raisons ont été données par ces derniers pour expliquer cette méconnaissance de quelques offres de mobilité.

La faible demande des jeunes ne permettrait pas aux professionnels de se tenir suffisamment informés des évolutions des programmes et dispositifs. « *Il faut toujours être à jour sur l'information, les programmes évoluent vite* ». ³⁵ Par manque de temps et de personnels, cette veille professionnelle n'est pas toujours réalisée et des actions peu mises en place. Les financements en baisse ne leurs permettent pas de s'y consacrer pleinement et

³³ Entretien.

³⁴ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, page 41.

³⁵ Entretien.

la mobilité est souvent associée à d'autres thématiques (emploi, engagement, etc.) lorsque des événements sont organisés. Les problématiques touchant le plus de jeunes (emploi, logement, scolarité, santé, etc.) sont donc priorisées. Mis à part les bourses de projets de jeunes des collectivités locales, les professionnels n'ont pas tous connaissance des financements possibles pour concrétiser le départ d'un jeune. Enfin, la profusion des sites internet, de documentations et leur rédaction en anglais limitent la visibilité des offres.

Au-delà de leurs propres connaissances sur les programmes et dispositifs, la mission du réseau information jeunesse est d'informer les jeunes sur ces derniers. Si pour cela chaque BIJ et PIJ disposent de la documentation nécessaire (plaquettes des programmes et des associations, documentations CIDJ, etc.), ce réseau organise des forums avec la présence des acteurs de mobilité pour permettre aux jeunes d'obtenir une information plus concrète et complète. Parce que communiquer auprès des jeunes sur la mobilité en Europe « *n'est pas toujours accrocheur* »³⁶ et évidente, ces professionnels doivent sans cesse « *renouveler leurs techniques de communication* ». ³⁷ Les questionnaires diffusés aux professionnels du réseau information jeunesse ont permis de récolter les principales techniques d'information utilisées par les professionnels du département : la documentation papier et en ligne ainsi que les événements collectifs. Ces derniers affirment pourtant que les réseaux sociaux et les témoignages par les pairs sont de meilleurs outils.

Les offres de mobilités et les actualités sur les programmes sont diffusées via les réseaux sociaux. Outils de communication très utilisés par cette classe d'âge, Facebook et Twitter permettent aux jeunes de recevoir une information courte, se renseigner en direct et pouvoir la partager à leurs réseaux. Si les BIJ et PIJ sont conscients que le meilleur canal d'information reste le « bouche-à-oreille » entre jeunes, certains d'entre eux ne la mobilisent pas, faute de temps ou de connaissance de jeunes ayant eu un projet de mobilité. La promotion par les pairs a en effet plus d'impact sur les jeunes qui sont alors en capacité de se projeter plus facilement dans un projet de mobilité. En s'identifiant aux jeunes avec cette expérience et pouvant les interroger sur les difficultés rencontrées dans leurs parcours, « *ils*

³⁶ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 38.

³⁷ Entretien.

pourront se dire « pourquoi pas moi ? » ». ³⁸ Il est donc nécessaire « de continuer à réfléchir à des moyens de transmission horizontale bien plus pertinente pour les jeunes ». ³⁹

3.1.2. L'accompagnement au projet de mobilité

La construction d'un projet de mobilité peut être une longue et complexe série d'étapes. La lourdeur administrative et le temps d'attente avant le départ peut décourager un certain nombre de jeunes. Seul l'accompagnement dans les étapes du projet peut permettre au plus grand nombre de ne pas abandonner celui-ci en chemin. Toutefois, les professionnels ayant ce rôle sur le département sont peu nombreux et tous n'ont pas la même manière de procéder dans l'accompagnement. Si le réseau information jeunesse pourrait les accompagner dans ces étapes, les conseillers ne sentent pas toujours légitimes et certains estiment que « c'est aux jeunes d'acter leur motivation dans la construction de leur projet ». ⁴⁰ Sur le département des Yvelines, seules les associations Maison de l'Europe des Yvelines et de chantiers internationaux avec les services jeunesse ou structures socio-éducatives sont donc les structures accompagnant les jeunes dans leur parcours de mobilité.

Ces associations portent à la fois des mobilités individuelles (SVE, bénévolat ou volontariat sur les chantiers, stage, etc.) et collectives (groupe constitué participant à un chantier). Il semblerait qu'en fonction du public et la forme de mobilité, les professionnels accompagnent les jeunes différemment. Selon Clothilde Talleu, les acteurs de jeunesse sont en tension entre deux postures d'accompagnement : « guider » et « escorter ». ⁴¹ Celles-ci dépendent de l'autonomie et les caractéristiques du jeune perçues par le professionnel, le contexte institutionnel dans lequel il exerce.

Dans la première posture, le professionnel « *guide le jeune vers une expérience de mobilité internationale en indiquant ce qu'il doit faire, en l'aidant à se repérer et à choisir une*

³⁸ Entretien.

³⁹ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 39.

⁴⁰ Entretien.

⁴¹ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 67.

*orientation, sans se substituer à lui (...) ».*⁴² Le professionnel conseille, oriente et veille à ce que le jeune reste acteur de son projet et autonome dans ses différentes étapes. D'après les entretiens réalisés, cette posture semble être la plus pratiquée pour les mobilités individuelles. On peut supposer que cette posture est induite par le choix des jeunes de partir à l'étranger via une forme de mobilité (SVE, participation individuelle à un chantier) demandant une certaine autonomie à la base. Rappelons que la plupart des jeunes partant à l'aide ces dispositifs de mobilité sont des étudiants ou des jeunes avec une expérience de mobilité ou d'engagement. Pour autant, ces jeunes reçoivent tout de même un accompagnement sur quelques étapes. En amont, ceux-ci participent à des réunions d'information et peuvent demander des conseils sur le choix des missions ou du pays d'accueil. Un tuteur (pour le SVE) ou un professionnel socio-éducatif est également présent sur le temps de la mission.

A l'inverse, il semblerait que pour les mobilités collectives, souvent organisées pour les jeunes ayant le moins d'opportunités, la posture « escorter » soit favorisée. Cette posture *« ne postule pas comme préalable que le jeune soit autonome dans son projet, qu'il sache effectuer les différentes démarches le conduisant à partir en mobilité. Le professionnel consent par-là à s'investir davantage dans l'accompagnement ».*⁴³ Que ce soient pour les services jeunesse proposant des chantiers de bénévoles internationaux à leurs jeunes ou pour les missions locales, les professionnels se rapprochent plus dans cette posture. En effet, les étapes et rendez-vous d'accompagnement sont plus nombreux et organisés régulièrement *« pour éviter que les jeunes se démobilisent en cours de route ».*⁴⁴ Par ailleurs, certains projets sont déjà montés et les jeunes se contentent de participer aux financements et d'être *« consommateurs ».*⁴⁵

Bien que la première posture semble répondre à certains objectifs éducatifs (prise d'initiative, autonomie, etc.), elle peut amener à une sélection des jeunes. Par manque de temps, de ou de moyens, celle-ci est souvent privilégiée et certains jeunes peuvent se désengager de leur projet par manque d'accompagnement. Dans la seconde posture, l'accompagnateur est plus disponible, rassurant pour le jeune mais peut limiter son autonomie. L'enjeu pour le professionnel est alors de trouver le juste équilibre entre ces deux postures, adapté à la fois au profil du jeune et des objectifs d'un travailleur de jeunesse.

⁴² Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 67.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Entretien.

⁴⁵ *Ibid.*

3.1.3. La valorisation des expériences de mobilité

Les professionnels interrogés s'accordent à dire que la valorisation du projet de mobilité au retour du jeune est une étape importante dans son parcours. Essentiellement portés par des acteurs locaux (services jeunesse, missions locales, etc.), des événements collectifs sont régulièrement organisés afin de valoriser ces expériences. A travers des soirées citoyennes, de « la réussite » ou des ateliers débats, les jeunes expliquent leur démarche, prennent du recul sur leur projet de mobilité pour comprendre ce qu'il leur a apporté, échangent avec des pairs partageant une expérience similaire, etc. Ces événements ont également pour but de « *stimuler la curiosité des jeunes jamais partis à l'étranger* ». ⁴⁶ Tandis que des structures jeunesse tendent à multiplier ces témoignages, d'autres s'investissent davantage en accueillant des SVE sur leur commune. Témoignages en direct ou création d'un site internet, ces outils de promotion de la mobilité par les pairs, en mobilité ou bien ayant vécu une expérience de mobilité, constituent des opportunités reconnues par l'ensemble des acteurs de jeunesse.

Si les acquisitions de compétences dans la cadre de la mobilité formelle font l'objet d'une reconnaissance officielle, la valorisation des apprentissages dans le cadre non formel reste un enjeu prioritaire pour les politiques de jeunesse. Certaines mobilités permettent l'obtention du Youthpass comme celles réalisée dans le cadre d'Erasmus +. Le jeune détient alors un passeport de compétences acquises durant son projet de mobilité, lui permettant alors de les mettre en avant pour la suite de son parcours professionnel. Toutefois, « *le Youthpass est peu demandé et reçu par les jeunes en France, faute de moyen financiers pour les informer et les accompagner dans leur démarche, et reste mal reconnu par les employeurs* ». ⁴⁷

D'autres, comme les mobilités via les chantiers de bénévoles internationaux ou certaines autres formes de volontariat, ne disposent pas encore d'outils formalisés qui facilitent la reconnaissance des apprentissages acquis durant les séjours à l'étranger par la sphère professionnelle. La plateforme de la mobilité d'Ile-de-France et les associations de

⁴⁶ Entretien.

⁴⁷ Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44, p 84.

chantiers internationaux de bénévoles réfléchissent à la construction de cet outil afin de valoriser les expériences de ces jeunes et de promouvoir cette forme de mobilité parfois dite «*de seconde zone* ». ⁴⁸ L'enjeu de la valorisation des projets de mobilité dans le cadre non formel est d'arrivé à une reconnaissance sociale des engagements volontaires et citoyens.

3.2. Une vision non partagée de la mobilité internationale et de ses apports

Pour réaliser mon enquête, les professionnels ont été interrogés sur leur vision de la mobilité et de ses apports pour les jeunes. Ces discours recueillis ont été analysés à partir de travaux conduits par Francine Labadie pour l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)⁴⁹ sur les représentations des professionnels de jeunes de la mobilité dans un cadre non formel. Les entretiens réalisés ont permis de mettre en avant deux représentations des parcours de mobilité des jeunes : la mobilité de « rupture ou de socialisation » et la mobilité « d'insertion professionnelle ». Ces représentations diffèrent selon les professionnels et leurs missions avec les jeunes.

3.2.1. La mobilité de rupture ou de socialisation

La mobilité de socialisation serait l'expérience de la mobilité internationale qui permettrait aux jeunes de réfléchir à leur propre parcours et de réactiver des apprentissages essentiels (confiance en soi, autonomie, ouverture aux autres, etc.) à celui-ci. Francine Labadie explique que cette expérience serait pour les jeunes ayant le moins d'opportunités, une mobilité « de rupture » parce qu'elle leur permettrait de mettre en suspens les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien (économiques, familiaux, d'insertion professionnelle, discrimination, etc.).⁵⁰ Ces parcours de mobilité favoriseraient également la construction de la personnalité et de l'identité de ces jeunes.⁵¹ Les professionnels adhérant à cette représentation seraient « *plus enclins à se saisir et à utiliser les programmes de mobilité*

⁴⁸ Entretien.

⁴⁹ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 41.

⁵⁰ Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 40.

⁵¹ Lebreton, E. (2005). *Bouger pour s'en sortir, Mobilité quotidienne et intégration sociale*.

internationale de l'éducation non formelle ». ⁵² Les associations, les services jeunesse et les acteurs du réseau information du département semblent se rallier à cette vision de la mobilité. Interrogés sur les atouts de la mobilité durant les entretiens et par questionnaires, ces derniers mettent en avant « l'interculturalité » et « la découverte de soi et des autres ». Si les services jeunesse citent ensuite l'engagement et la participation citoyenne des jeunes, les conseillers information jeunesse mettent en avant l'apprentissage linguistique. La mobilité est considérée pour ces acteurs comme un outil « *d'accompagnement global* » du jeune et « *d'animation* ». ⁵³

3.2.2. La mobilité d'insertion professionnelle

La mobilité d'insertion professionnelle correspondrait à une étape supplémentaire dans le parcours d'un jeune vers l'emploi et la construction de son projet professionnel. Ici, la mobilité est perçue comme un outil d'acquisition de connaissances et de compétences techniques favorisant l'employabilité des jeunes et de leur insertion professionnelle. « *Une expérience à l'étranger est bénéfique, un bon tremplin pour les projets professionnels* ». ⁵⁴ Cette vision de la mobilité a été fréquemment abordée par les conseillers de missions locales parce qu'elle correspond aux objectifs fixés avec le jeune. La majeure partie de ces professionnels ont tendance à valoriser la mobilité dans un cadre plus formel (stage en entreprise, formation, etc.) parce que plus « *reconnue dans la sphère professionnelle* ». ⁵⁵ Pour autant, ceux-ci ne dénigrent pas la mobilité dans le cadre de l'éducation non formelle qui, selon eux, est un « *bon moyen de rendre le jeune autonome et en capacité de prendre des initiatives* ». ⁵⁶ Compétences indispensables pour l'insertion sociale et professionnelle du jeune, elles ne sont pas suffisamment reconnues et visibles. Ces professionnels préfèrent conseiller les projets de mobilité permettant la réception du Youthpass et de « *se démarquer sur le marché de l'emploi* ». ⁵⁷

⁵² Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75, p 42.

⁵³ Entretien.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Entretien.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

3.2.3. Des formes de mobilité privilégiées

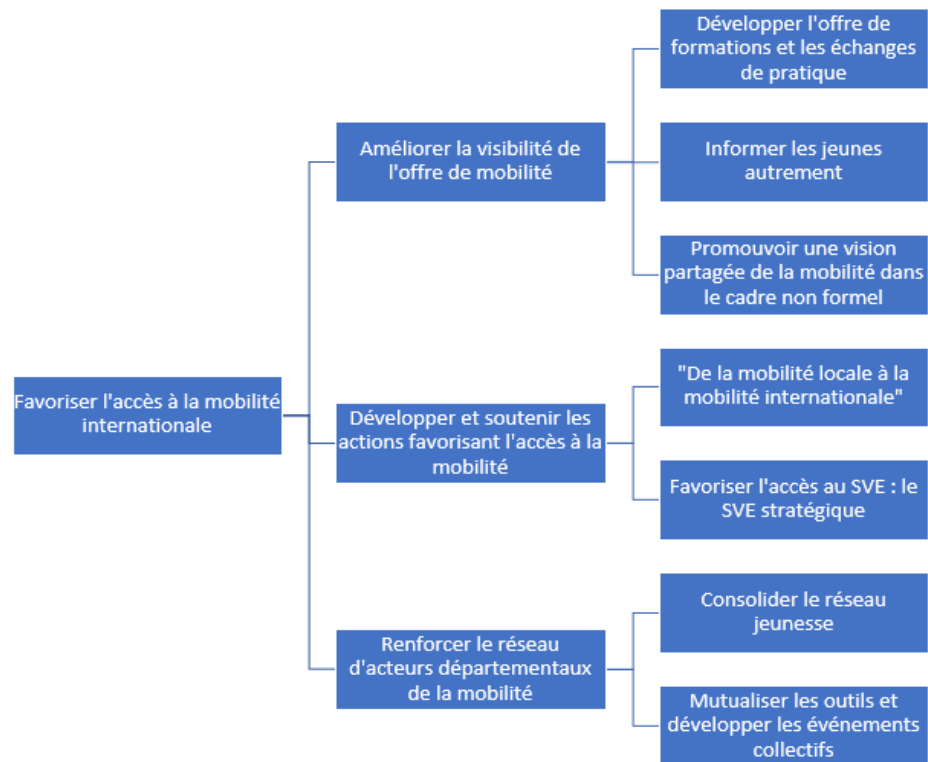
Les professionnels rencontrés, intervenant auprès des jeunes ayant le moins d'opportunités, ont presque tous déclaré que la mobilité européenne et internationale « *ce n'est pas la priorité* »⁵⁸ pour ces jeunes. Missions locales, réseau information jeunesse ou collectivités s'accordent à dire que sans une situation stable en France, la projection dans un parcours de mobilité est compromise. De plus, la mobilité n'est pas toujours perçue comme un moyen de développer l'épanouissement personnel mais plutôt comme un outil favorisant l'employabilité du jeune et donc de son insertion professionnelle et sociale. Cela peut expliquer en partie pourquoi quelques professionnels ont tendance à valoriser la mobilité de professionnalisation, de formation et non celle d'engagement. On peut en effet constater chez eux l'existence d'une hiérarchie implicite entre les projets de mobilité internationale, ceux réalisés dans le cadre formel étant connotés plus positivement que ceux inscrits dans un cadre non formel. Par exemple, durant les entretiens, les chantiers de bénévoles internationaux et le SVE ont été comparés à plusieurs reprises à des vacances. Des programmes et dispositifs leurs semblent donc moins légitimes que d'autres.

3.3. Préconisations proposées

Les professionnels de jeunesse interrogés s'accordent à dire que le défis à relever est de permettre l'accès aux projets de mobilité à tous les profils de jeunes. Pour y parvenir, plusieurs objectifs peuvent être définis :

- Le développement de l'accès à l'information
- La formation des professionnels concernés de manière à améliorer l'accès de tous à cette information ainsi que la qualité des actions de mobilité
- La reconnaissance des compétences acquises dans l'éducation non formelle :
- La construction d'un réseau départemental d'acteurs de la mobilité afin de mutualiser les compétences de chacun.

⁵⁸ *Ibid.*



Graphique 1 : Arbre des objectifs.

3.4.1. Améliorer la visibilité des offres de mobilité

Certains programmes et dispositifs de mobilité restent encore méconnus par les jeunes et quelques professionnels du département. Si ces derniers justifient cette méconnaissance par un manque de temps et de demande de la part des jeunes, ils souhaitent tout de même d'avantages d'actions leurs permettant de se tenir informer de l'évolution des programmes, des nouvelles possibilités de mobilité pour les jeunes, etc. L'information étant la première étape d'un parcours de mobilité, améliorer la visibilité des programmes et dispositifs de mobilité est essentiel pour favoriser leurs accès à ces offres.

- Développer l'offre de formations et les échanges de pratiques
- Informer les jeunes autrement et par les pairs (ambassadeurs de la mobilité)
- Promouvoir et développer une vision partagée de la mobilité

3.4.2. Développer et soutenir les actions favorisant l'accès à la mobilité

A plusieurs reprises durant les entretiens et les questionnaires, les professionnels ont supposés utiliser la mobilité entrante comme levier de développement permettant ainsi un parcours progressif de la mobilité. La mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunités étant encore peu démocratisée sur le département, le SVE semble être une action pertinente pour y remédier car ce programme offre un accompagnement au départ (prise en charge des frais de transports, logement, tuteur) et au retour (valorisation de l'expérience via le certificat Youthpass).

- Soutenir la mise en place des chantiers internationaux de bénévoles : de la mobilité locale à la mobilité internationale,
- Favoriser l'accès au volontariat européen (SVE).

3.4.3. Renforcer le réseau d'acteurs départementaux de la mobilité

Si des inégalités territoriales dans l'offre de mobilité persistent, les acteurs rencontrés ont la volonté de redynamiser cette thématique. En partie expliquées par la centralisation des acteurs de la mobilité sur Paris et des projets sur l'Est du département (où sont principalement implantées les associations facilitatrices de mobilité), ces inégalités sont accentuées par l'absence « *d'implantation directe de structure de mobilité* »⁵⁹ sur le département. En effet, chacune des structures jeunesse chargées de promouvoir ou mettre en place des projets de mobilité détiennent d'autres missions en parallèle mettant ainsi la thématique de la mobilité « *au second plan* ». ⁶⁰ Perçue comme une politique régionale, développer la mobilité internationale chez les jeunes yvelinois demande avant tout une animation du réseau départementale.

- Consolider le réseau jeunesse et définir des référents mobilité sur chaque structure
- Mutualiser les outils et développer les projets collectifs

⁵⁹ Entretien.

⁶⁰ *Ibid.*

CONCLUSION

A plusieurs reprises durant les entretiens, les acteurs se sont interrogés sur le rôle de la DDCS dans les projets de mobilité et de l'intérêt d'un diagnostic départemental. En effet, ces derniers perçoivent la mobilité comme une thématique régionale. Il s'agit donc de renforcer le rôle de la DDCS dans l'accompagnement des structures de jeunesse à l'élaboration de projets de mobilité. Les jeunes du département disposent des structures nécessaires à la construction de leur projet de mobilité mais ces dernières ne sont pas toujours coordonnées. L'enjeu est donc de faciliter la coopération entre ces acteurs afin de permettre la mise en place d'actions de mobilité sur le département. Coordonner l'ensemble de ces acteurs permettrait de décloisonner ces actions, de définir une vision partagée de la mobilité et d'animer le réseau départemental à visée régionale. Bien que thématique non prioritaire jusqu'ici, la mobilité internationale représente une importante opportunité pour la DDCS et le réseau du département. En effet, celle-ci touchant de nombreux professionnels intervenant auprès de jeunes, elle constitue un point d'entrée pour décloisonner les politiques de jeunesse (information jeunesse, engagement, animation, etc.) et créer du lien entre structures et acteurs de terrain. Le réseau n'étant pas consolidé sur le département, mon diagnostic a eu pour but de repérer les acteurs ressources sur le territoire qui pourront animer ce réseau et porter les projets de mobilité.

Véritable enjeu des politiques de jeunesse aujourd'hui, la mobilité internationale est un atout non négligeable dans le parcours éducatif des jeunes. Si des programmes et des dispositifs existent pour faciliter son accès à tous les profils de jeunes, il reste toutefois limité pour ceux ayant le moins d'opportunités. Ces inégalités s'expliquent à la fois par les caractéristiques de ces jeunes, n'ayant pas toujours une capacité à être mobiles localement, à se renseigner par eux-mêmes, mais également par la conception même des programmes et dispositifs de mobilité. L'investissement et temps de préparation que demande un projet de mobilité induisent un processus de sélection, certains jeunes peuvent ainsi se décourager au cours d'une de ses étapes. Enfin, les professionnels de jeunesse

semblent différencier leurs pratiques selon les jeunes. Ceux ayant le moins d'opportunités ne sont pas toujours informés de possibilité de partir à l'étranger parce que la mobilité n'est pas considérée par ces professionnels comme une priorité dans leur parcours.

Cette mission de stage et les échanges avec les acteurs intervenant auprès des jeunes m'ont permis de réaliser le décalage entre la demande institutionnelle et la réalité de terrain. Si les programmes et dispositifs de mobilité sont ouverts à tous les jeunes, aboutir à un projet de mobilité peut être laborieux sans un accompagnement sur la durée de la part des professionnels. Pour certains jeunes de quartiers prioritaires et de milieu rural, la mobilité mériterait d'être travaillée à plus petite échelle. Les prochains projets établis sur le département semblent aller dans ce sens permettant ainsi de mettre en place des parcours transitoires de mobilité : d'une mobilité locale à une mobilité internationale. Enfin, rappelons que si la mobilité internationale est un atout majeur le parcours des jeunes, « *il ne s'agit pas d'une fin en soi* ». ⁶¹

Toutefois, promouvoir la politique jeunesse de mobilité locale et/ou internationale est un véritable enjeu aujourd'hui pour les professionnels de jeunesse car au-delà de la mobilité géographique et de faciliter l'employabilité, ces projets de mobilité peuvent apporter davantage au jeune. Ces derniers participent à leur intégration sociale, à leur ouverture sur le monde et les autres, au développement de l'estime et confiance en eux mais également à leur construction identitaire. A l'heure où les jeunes doutent de plus en plus en eux et en leur sentiment d'appartenance à la société française, le développement de la mobilité et d'une citoyenneté européenne est une opportunité à saisir.

⁶¹ Entretien.

Bibliographie

Carel, S., Déloye, F. (2011). La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » : retour d'expérience. *Bref du Céreq*, n°293, p 1.

Cohen, D. (2008). Service volontaire européen : le public, les apports du programme, *Agora débats/jeunesses*, n°47.

INJEP. (2016). Le programme européen « Jeunesse en action » au défis de l'équité. *Bulletin d'études et de synthèse de l'Observatoire de la jeunesse*, n°32.

INJEP. (2011). Services civiques et volontariat des jeunes en Europe. Une attente des jeunes, des logiques différentes. *Bulletin d'études et de synthèse de l'Observatoire de la jeunesse*, n°6.

Kaufmann, V. (2004). La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?, repéré à : [www.philippepierre.com/ media/kauffman_mobilite_comme_capital.pdf](http://www.philippepierre.com/media/kauffman_mobilite_comme_capital.pdf)

Labadie, F., Talleu, C. (2017). Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. *Agora débats/jeunesses*, n°75.

Labadie, F., Talleu, C. (2015). Mobilité européenne et internationale des jeunes, *Les cahiers de l'action*, n°44.

Lebreton, E. (2005). *Bouger pour s'en sortir*, Mobilité quotidienne et intégration sociale.

Talleu, C. (2016). L'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel, *Rapport d'étude INJEP*.

Warin, P. (2012). Le non-recours aux droits », *SociologieS*.

Liste des annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Présentation		<ul style="list-style-type: none"> Le professionnel (parcours, missions...) Lien avec la mobilité
Programmes de mobilité		<ul style="list-style-type: none"> Rappel des programmes / dispositifs présentés aux jeunes Bourses/ Appels à projets ?
Le projet de mobilité	L'information jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Informations jeunesse : quelles documentations ? évènements collectifs ? Qu'est-ce qui fonctionne le mieux ? <p>Quand est-ce qu'ils présentent ces programmes ? Sont-ils systématiquement proposés aux jeunes ? Si non, pourquoi ? Y-a-il un programme plus présenté que d'autres ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les jeunes : qui sont ces jeunes ? motivations dans ce projet ? Les jeunes sont-ils plus intéressés par la mobilité dans le cadre non formel ?
	Le projet	<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement : La structure accompagne-t-elle les jeunes dans le montage de leur dossier ? Si oui, comment ? <p>Quelles sont les difficultés que les jeunes peuvent rencontrer ?</p>
	La valorisation	<ul style="list-style-type: none"> L'après : Quels liens avec les jeunes qui reviennent ? Comment valoriser leur engagement/expérience à l'international ?
La mobilité dans le cadre non formel	Engagement ou insertion ?	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les atouts de la mobilité européenne ? Catégorisation des formes de mobilité : par les programmes, les statuts d'engagement (bénévolat/volontariats), le statut du jeune (étudiants, décrocheurs, sans emploi..) ? L'intérêt de la mobilité dans le cadre non formel : Pour les professionnels de jeunesse ? Par les jeunes ?
Et après ?	Les freins	<ul style="list-style-type: none"> Quelles peuvent être les limites de ces programmes de mobilité ? Pour le jeune, les professionnels.
	Evolution	<p>Qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour favoriser ces projets de mobilité chez les jeunes ? Pour mener à bien vos missions ? Pour faciliter la coopération entre les acteurs de mobilité ?

Annexe 2 : Questionnaire aux structures information jeunesse

Profil du jeune

1. Votre territoire est situé en territoire ... ? Rural Urbain Périurbain Politique de la Ville
2. Quelles actions de mobilité sont mises en place sur votre territoire ? (chantiers internationaux, séjours, bourses aux projets citoyens ou au passage du code de la route, comités de jumelage...)
3. Selon vous, le jeune intéressé par la mobilité internationale est plutôt...

Un homme une femme

Agé(e) de : moins de 18 ans, 18 à 20 ans, 20 à 25 ans, plus de 25 ans.

Avec quel niveau de formation ?

En période : de formation professionnelle, d'études, de recherche d'emploi, d'année de césure, de vacances.

4. Quelles sont ses motivations ?
5. Pour vous, quels sont les atouts de la mobilité ?

Programmes et dispositifs de mobilité européenne et internationale

Pondérer les réponses de 0 (méconnaissance) à 5 (maîtrise)

6. Pouvez-vous évaluer sur une échelle vos connaissances sur le programme Erasmus + Jeunesse & Sport ?
7. de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ?
8. de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ?
9. sur les chantiers internationaux de jeunes bénévoles ?
10. sur la solidarité internationale ? (Jeunesse Solidarité Internationale / Ville Vie Vacances (JSI/VVSSI), volontariat de solidarité internationale, etc.)
11. Pour en savoir plus sur un programme, vers qui vous tournez-vous pour obtenir l'information ?

Point Eurodesk, Point Europe Direct, Maison de l'Europe des Yvelines, Réseau Information Jeunesse, CIDJ, Référents mobilité mission locale, Centre de documentation européenne de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Développeur Erasmus, DDCS, DRJSCS.

12. Selon vous, quels programmes sont les plus demandés ?
13. Avez-vous connaissance des différents financements existant pour construire un projet de mobilité ?

Le projet de mobilité : de l'information à la valorisation

14. Quels outils utilisez-vous pour informer les jeunes sur les projets de mobilité ?
15. Selon vous, lesquels fonctionnent le mieux et pourquoi ?
16. Connaissez-vous le portail « Découvrir le monde », aussi connu sous le nom « La Bougitude », créé par le ministère en charge de la Jeunesse ?
17. Si non, le(quel)s utilisez-vous ?
18. Accompagnez-vous les jeunes dans la construction de leur projet de mobilité ?
19. Si non, vers quelles structures dirigez-vous les jeunes ?
20. Valorisez-vous leur engagement/expérience à l'international ?
21. Si oui, de quelle manière ? Si non, qui s'en charge ?

Les freins à la mobilité

22. Selon vous, quels sont les freins à la mobilité pour les jeunes ?

Pondérer les réponses de 1 (frein très important) à 5 (peu important)

La difficulté à se projeter

Les moyens financiers

La barrière de la langue

Les contraintes familiales

L'accès à l'information

L'accompagnement au projet

La capacité à se déplacer

23. De la même manière, quels peuvent-être les freins pour les structures jeunesse ?

Pondérer les réponses de 1 (frein très important) à 5 (peu important)

Manque d'informations

Besoin d'accompagnement et de formations

Moyens humains et financiers

Complexité des dossiers

Problématique non prioritaires

Absence de partenaires

24. D'autres freins non cités ci-dessus ?

Que faudrait-il mettre en place ... ?

25. Pour favoriser la mobilité des jeunes ?

26. Pour engager des actions dans ce domaine ?

27. Pour faciliter la coopération entre acteurs de la mobilité ?

28. Quelles sont les priorités parmi ces propositions ?

29. Auriez-vous d'autres suggestions non mentionnées ci-dessus ?

Annexe 3 : Questionnaire aux services jeunesse

Introduction

1. Votre service est situé en territoire

Rural, urbain, péri-urbain, politique de la Ville

2. Quelles actions de mobilité sont mises en place sur votre territoire ? (chantiers internationaux, séjours, bourses aux projets citoyens ou au passage du code de la route, comités de jumelage...)
3. Selon vous, quels sont les atouts de la mobilité ? (interculturalité, engagement, apprentissage d'une langue employabilité, découverte d'un pays, etc.)

Programmes et dispositifs de mobilité européenne et internationale

Pondérer les réponses de 0 (méconnaissance) à 5 (maîtrise)

4. Pouvez-vous évaluer sur une échelle vos connaissances sur le programme Erasmus + Jeunesse & Sport ?
5. de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ?
6. de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ?
7. sur les chantiers internationaux de jeunes bénévoles ?
8. sur la solidarité internationale ? (Jeunesse Solidarité Internationale / Ville Vie Vacances (JSI/VVSI), volontariat de solidarité internationale, etc.)
9. Pour en savoir plus sur un programme, vers qui vous tournez-vous pour obtenir l'information ?

Point Eurodesk, Point Europe Direct, Maison de l'Europe des Yvelines, Réseau Information Jeunesse, CIDJ, Référents mobilité mission locale, Centre de documentation européenne de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Développeur Erasmus, DDCS, DRJSCS.

Le projet de mobilité : de l'information à la valorisation

10. Quels outils utilisez-vous pour informer les jeunes sur les projets de mobilité ?

11. Connaissez-vous le portail « Découvrir le monde », aussi connu sous le nom « La Bougitude », créé par le ministère en charge de la Jeunesse ?
12. Mettez-vous en place des projets de mobilité pour les jeunes ?
13. Si oui, lesquels ?
14. Si non, vers quelles structures vous dirigez-vous ?
15. Valorisez-vous leur engagement/expérience à l'international ?
16. Si oui, de quelle manière ? Si non, qui s'en charge ?

Les freins à la mobilité

17. Selon vous, quels sont les freins à la mobilité pour les jeunes ?

Pondérer les réponses de 1 (frein très important) à 5 (peu important)

La difficulté à se projeter

Les moyens financiers

La barrière de la langue

Les contraintes familiales

L'accès à l'information

L'accompagnement au projet

La capacité à se déplacer

18. De la même manière, quels peuvent-être les freins pour les structures jeunesse ?

Pondérer les réponses de 1 (frein très important) à 5 (peu important)

Manque d'informations

Besoin d'accompagnement et de formations

Moyens humains et financiers

Complexité des dossiers

Problématique non prioritaires

Absence de partenaires

19. D'autres freins non cités ci-dessus ?

Que faudrait-il mettre en place ... ?

20. Pour favoriser la mobilité des jeunes ?
21. Pour engager des actions dans ce domaine ?
22. Pour faciliter la coopération entre acteurs de la mobilité ?
23. Quelles sont les priorités parmi ces propositions ?
24. Auriez-vous d'autres suggestions non mentionnées ci-dessus ?

HERVE	Aimie	Septembre 2017
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
Parcours et accès à la mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunités		
Promotion 2016-2017		
<p>Résumé :</p> <p>Cet écrit présente ma mission de stage au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines. Celle-ci consisté à construire un diagnostic sur la mobilité européenne et internationale des jeunes du département.</p> <p>Portée par les politiques de jeunesse et des programmes spécifiques, la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation non-formelle s'adressent à tous les jeunes dans une démarche d'échange et d'engagement. Ce type de mobilité permet à un jeune de se construire, de développer sa confiance en lui, de s'ouvrir aux autres et à une culture différente de la sienne ou encore de renforcer des compétences.</p> <p>Malgré la volonté politique de faciliter l'accès à la mobilité internationale à tous les jeunes, des inégalités persistent. Celles-ci résulteraient à la fois des difficultés liées aux parcours, caractéristiques des jeunes ayant le moins d'opportunités, de la conception des programmes de mobilité mais également des représentations et pratiques des professionnels de jeunesse.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Mobilité internationale – Politiques de jeunesse – Jeunes ayant le moins d'opportunités – Parcours de mobilité – Pratiques professionnelles</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		